



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les entreprises de plus de 250 salarié.e.s doivent nommer un-e **Référent-e harcèlement sexuel et agissements sexistes**.

Accordia, cabinet spécialisé dans les politiques Diversité et de prévention, propose une formation experte à destination de ces nouveaux Référents en entreprise.

Cette formation a pour objectif d'accompagner les Référent-e-s dans la maîtrise du cadre légal et dans l'appropriation de leurs missions d'orientation, d'information et l'accompagnement des salarié-e-s et victimes. Animée par des Intervenant-e-s expert-e-s, elle s'accompagne de nombreuses études de cas opérationnels, d'apports méthodologiques et de retours d'expérience acquis pendant plus de 20 ans.

## PROGRAMME

### #1 COMPRENDRE

#### Le contexte en 2019

- État des lieux des enjeux liés au sexisme et au harcèlement sexuel en entreprise
- Déconstruire les idées reçues sur le harcèlement sexuel et ses impacts

#### Cadre légal du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste

- Maîtriser le cadre légal
  - Les 2 définitions du harcèlement sexuel
  - Le harcèlement sexuel environnemental
  - L'agissement sexiste (focus code du travail et code pénal)
  - Les niveaux de responsabilité (obligations de l'employeur, responsabilité RH, etc.)
  - Sanctions disciplinaires, civiles et pénales
- Focus : La procédure du droit d'alerte
- Le Référent (mission, condition de nomination, durée, missions, etc.)
- Les spécificités « secteur public » / « privé » (si participant-e-s concerné-e-s)

### #2 LE RÉFÉRENT

#### Rôle du Référent et limites

- Fiche de mission du Référent et ses limites d'intervention (grille de lecture synoptique pour aider à positionner son rôle dans l'organisation de son entreprise)
- La place et le rôle des Référent-e-s dans les procédures et enquête

#### Savoir évaluer les situations

- Savoir cerner les frontières : séduction/harcèlement, humour/sexisme...
- Focus sur le consentement, la répétition, l'intentionnalité de l'auteur, etc.
- Identifier les zones grises et risques liés à la culture de son entreprise

### #3 SE MOBILISER

Sur la base des objectifs définis par la loi pour le Référent, cette séquence s'articule autour d'une mise en oeuvre opérationnelle de ses missions. Chaque étape est accompagnée d'outils et bonnes pratiques.

#### Rôle Référent #1 : Orienter

- Connaître les acteur-s internes et externes (Médecine du travail, Défenseur des droits...)
- Savoir évaluer les attentes et les besoins des victimes
- L'impact des situations : savoir se protéger soi-même

#### Rôle Référent #2 : Informer

- Faire connaître l'engagement de son entreprise en matière de prévention du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste et valoriser le rôle de Référent
- Les informations à communiquer aux victimes et les voies de recours

#### Rôle Référent #3 : Accompagner

- L'accompagnement de la victime dans ses démarches
- Le périmètre d'actions des référent-e-s : savoir rester dans son rôle

### #3 ENGAGER SON ENTREPRISE

- Identifier les points d'appui et les points de vigilance pour son entreprise
- Sécuriser sa procédure interne (outils et étape)
- Mettre en place une procédure d'enquête interne (introduction pour journée niv.2)
- Mener des actions de sensibilisation (salarié) et de formation (RH & Managers)



#### PUBLIC

Référent-e-s harcèlement sexuel et agissements sexistes  
CSE et employeur



DURÉE : 1 JOUR



#### OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Savoir identifier et évaluer les situations
- Mettre en oeuvre de manière opérationnelle la mission du Référent : orienter, informer et accompagner



#### LES + ACCORDIA

- Questionnaire pour évaluer les attentes
- Accès à un e-Learning Harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Ludo-pédagogie : Jeu C'EST QUOI DONC ?<sup>®</sup> Harcèlement sexuel - Sexisme



#### INTERVENANT-E-S



#### MARIE BECKER

Directrice associé  
Ancienne juriste du Défenseur des droits (ex - HALDE)



#### MÉLANIE ROSTAING

Consultante senior  
Experte égalité F/H & Harcèlement sexuel

#### DATES & TARIFS

Tarif et dates sur Paris, Lyon, Nantes...  
Renseignements pour formation intra-entreprise

[www.accordia.fr](http://www.accordia.fr)  
[contact@accordia.fr](mailto:contact@accordia.fr)  
Tél. : 01.71.11.98.00